LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

– N° 112 – FEVRIER A MAI 1978

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou
75015 PARIS

LE "DIRLO" VOUS PARLE...

Depuis bientôt 20 ans, parents, éducateurs, élèves, voient se succéder les réformes de l'enseignement à tous les niveaux et l'école, le collège, le lycée, la faculté sont en perpétuel mouvement à la recherche, semble-t-il, du "système éducatif" qui leur permettra enfin de remplir les tâches ou la mission que la société moderne, ses besoins actuels et son évolution rapide leur imposent.

Pendant ces mêmes années, l'Institution Gabriel Prévost semblait, dans son isolement lointain, derrière ses murs de briques, à l'abri de sa haute cheminée et à l'ombre de ses vieux arbres, sous le regard éternellement bienveillant de son fondateur, ignorer toutes ces préoccupations et préparait ses élèves, comme en 1926, date de la création du Cours Complémentaire Industriel et Commercial, au Certificat d'Etudes Primaires et aux Certificats d'Aptitude Professionnelle.

Ce n'était qu'apparence car nous ne pouvions que souscrire aux intentions fondamentales de ces réformes et regretter de ne pouvoir offrir à nos élèves qu'une formation technologique dont la valeur n'a certes jamais été mise en cause (les résultats l'ont toujours prouvé) mais qui leur était imposée et qui ne pouvait prétendre satisfaire leurs goûts et correspondre forcément à leurs aptitudes.

Nous ne pouvions en effet que souhaiter pour nos jeunes Cempuisiens cette égalité des chances promise à tous les jeunes Français quelle que soit leur condition sociale et devant :

- leur garantir une instruction et une formation suffisantes en rapport avec les besoins immédiats et futurs de la société moderne et d'un monde en profonde mutation ;

- leur assurer une bonne orientation en fonction de leurs aptitudes individuelles ;

- leur offrir un éventail d'options suffisamment diversifiées pour que chacun puisse choisir sa voie dans les meilleures conditions ;

- leur ouvrir le plus largement possible l'accès vers les enseignements supérieurs.

Ces objectifs ne pouvaient être atteints que dans le cadre d'un système d'éducation qui, dès la sortie de l'école élémentaire, n'imposerait plus, par toute une série de mesures sélectives contestables et souvent prématurées, des orientations pratiquement irréversibles. C'était, déjà, le "tronc commun", les "passerelles" permettant, théoriquement, aux élèves des ex-classes de fin d'études devenues classes de transition de rejoindre, le cas échéant, leurs camarades qui avaient pu être admis en 6e "normale". C'était de 6 à 16 ans, du Cours Préparatoire à l'issue de la classe de 3e, sauf nécessité d'un enseignement spécialisé s'adressant à toutes les formes de handicap, l'enseignement obligatoire ouvert à tous.

...

L'élaboration d'un tel système et sa mise en place, qui ne pouvait être que progressive, dans un monde en mouvement et pour une société en évolution constante, étaient un très important problème, complexe et délicat, et, de la réforme de 1959 à celle de 1977 dite Réforme Haby, les textes, lois et décrets se succédèrent. L'un des aspects les plus spectaculaires fut la création des Collèges d'Enseignement Secondaire devant recevoir, dans la règle, tous les élèves qui, à la sortie de l'école élémentaire, devaient poursuivre leur scolarité dans des conditions normales. C'est ainsi qu'à partir de 11 ou 12 ans se retrouvaient dans le même établissement les futurs élèves des Collèges d'Enseignement Technique, des Lycées classiques, modernes et techniques, ceux qui arrêtaient peut-être leurs études à 16 ans et ceux qui les poursuivaient peut-être jusqu'à 25 ou 26 ans. Et à l'I.D.G. Prévost ? Rien n'était changé. Le petit garçon venu à 6 ans découvrait rapidement que s'il restait dans cette maison il serait, sans doute, menuisier, mécanicien ou employé de bureau et que rien d'autre ne pourrait lui être promis à ce niveau. Sa soeur, sa camarade de classe serait peut-être couturière (jusqu'en 1965) ou employée de bureau. Jusqu'à 17 ans, la route était tracée, bien droite, sans changement de direction. Au fil des années, le caractère très restrictif et injuste de cette organisation devenait plus évident et les contacts multipliés de nos Cempuisiens avec d'autres jeunes de même âge à l'occasion des séjours en famille ou en camps de vacances le rendaient plus apparent, même si les chances de réussite aux C.A.P. restaient élevées (surtout pour les garçons), même s'il existait quelques possibilités de poursuite des études au-delà de cette formation professionnelle de base.

Après avoir été un établissement d'avant-garde, à la tête d'innovations éducatives et pédagogiques remarquables et remarquées, même à l'étranger, l'Institution donnait l'exemple d'une regrettable incapacité d'évoluer, de s'adapter et même, sans aucune autre ambition, de respecter et d'appliquer les textes officiels. Le seul internat géré directement par le Département puis par la Ville de Paris n'offrait plus à ses élèves, malgré bien des efforts, tout ce qui était et devait rester sa raison d'être : les meilleures chances de préparer leur avenir malgré les difficultés du présent.

A maintes reprises, la Commission Administrative avait abordé cette question et tous les problèmes qui en découlaient. J'avais toujours trouvé de nombreux appuis parmi ses membres. C'est ainsi que le 9 mai 1963 Monsieur CHABRIER, ancien Président de l'Association des Anciens Elèves, avait demandé une seconde réunion de cette Commission à Paris. C'est Monsieur CHADOURNE, Inspecteur Général de l'Education Manuelle et Technique qui fait retenir, le 14 mai 1964, la nécessité de convoquer une Commission d'étude à Paris en novembre de la même année. En 1965, c'est Monsieur ASTIER, Conseiller Général de la Seine, qui insiste et souligne également l'intérêt de nommer un professeur d'Anglais. Je pourrais continuer... Cette commission ne s'est jamais réunie. Il y a eu bien des problèmes sans doute plus lourds à traiter, il y a eu aussi la disparition du département de la Seine, la disparition d'une direction unique des Services de l'Education Nationale et des services départementaux ou municipaux des Affaires Scolaires, il y a eu les élections municipales de 1977 et le nouveau statut de Paris...

...

Tout n'était pas enterré cependant et Monsieur ASTIER, toujours membre de la Commission Administrative et de la Commission Interdépartementale de l'Internat Primaire et Professionnel, toujours très attaché à l'Institution, restait très attentif à ces problèmes et à mes inquiétudes. Il intervenait à plusieurs reprises auprès du Conseil de Paris et avait fait prendre le 27 juin 1975 une délibération importante qui invitait l'Administration à "réaliser un projet de restructuration de l'internat primaire Gabriel Prévost".

Dès le mois d'octobre, j'étais appelé à adresser un nouveau rapport concernant la "modernisation" de l'Institution Gabriel Prévost à la Direction des Enseignements Elémentaire et Secondaire et à la Direction des Affaires Scolaires de Paris. Trois réunions étaient encore nécessaires pour prendre les premières décisions orientant la scolarité des élèves de l'Institution dans les nouvelles voies attendues. Elles avaient lieu à Cempuis les 4 mars, 13 avril et à Paris le 1er juin 1976, et les dispositions suivantes étaient prises :

- dès la rentrée de septembre 1976 les élèves de Cours Moyen 2e année de l'Institution pourraient être admis en 6e normale au C.E.S. de Grandvilliers. Ils bénéficieraient du service du ramassage scolaire et, vivant au même rythme que leurs camarades des environs, resteraient déjeûner au Collège ;

- seraient maintenues à l'Institution en attendant l'application de la réforme Haby les classes de 6e et de 5e Allégées, classes réservées aux élèves pour lesquels cette formule restait préférable compte tenu de leur situation scolaire et de l'orientation qui pourrait leur être proposée ensuite ;

- à partir de la rentrée de 1977, il serait considéré que la scolarité de tous les boursiers d'internat reçus à l'Institution serait assurée dans l'établissement jusqu'au Cours Moyen 2e année, qu'ils seraient ensuite dirigés sur le Collège de Grandvilliers comme demi-pensionnaires, qu'ils pourraient éventuellement poursuivre leurs études en Lycée ou Lycée Professionnel à Beauvais si leurs aptitudes, leurs goûts, leurs intentions et leur situation de famille le justifiaient.

Il est évident que les élèves en cours de scolarité à l'Institution (en 5e Allégée, en classe pré-professionnelle, en 1re ou 2e année d'Enseignement Commercial ou Industriel) continueront jusqu'à l'examen du C.A.P. et que, pour l'instant, un seul enseignement professionnel a dû être supprimé : celui de menuisier, aucun professeur n'ayant pu être nommé sur ce poste vacant à la rentrée 1976.

Qu'adviendra-t-il de ces cours et ateliers d'où sont sortis tant de jeunes ayant reçu une solide formation de base (parfois sous-estimée des employeurs, des patrons, des élèves eux-mêmes) ? Ce n'est pas sans regrets bien sûr que l'on verra peut-être, dans 4 ou 5 ans, leurs portes se fermer à moins qu'une entente locale permette leur maintien et leur fonctionnement en les ouvrant plus largement à tous ceux et toutes celles qui, venant descoommunes voisines, à côté peut-être de quelques Cempuisiens, auraient choisi ces formations professionnelles.

...

Nous ne devons pas nous arrêter trop longtemps sur cette image. Il convient parfois de ne pas tourner les pages trop vite mais il convient aussi de ne pas s'attarder trop longtemps sur ce qui a été, même si ce passé est sans reproche, même s'il a été très riche, même si l'avenir paraît incertain.

Nous devons nous appliquer à ce que dans quelques années - et le temps passe vite - il soit prouvé aux yeux de tous que l'Institution Gabriel Prévost est bien redevenue une maison d'éducation disposant de tous les moyens indispensables à réaliser pour tous ses élèves la parfaite égalité des chances devant l'école et, par là, devant la vie, à leur donner "les mêmes possibilités d'accéder effectivement à tous les emplois et en particulier de s'engager dans les formations les plus longues". Ces paroles du Ministre de l'Education exposant les finalités de l'éducation qu'il convient de donner à tous les jeunes Français, nous en soulignons bien sûr tout l'intérêt pour nos élèves, nous souhaitons vivement la réussite d'ambitions aussi justes et nous voyons déjà se dessiner des perspectives nouvelles pour cette vieille maison qui pourrait ainsi honorer ses traditions généreuses en poursuivant dans des conditions devenues très différentes le même idéal de justice et d'égalité.

Je suis convaincu que c'est la bonne voie, la seule qu'il fallait prendre et dans laquelle tous les Enseignants, tous les Educateurs, tout le Personnel de l'Institution se sont déjà engagés avec la certitude de réussir, d'avoir su préparer nos jeunes à une bonne entrée au Collège, de continuer ensuite à les aider, à les soutenir, à les encourager durant toutes les années où, continuant leurs études hors de l'Institution, ils y rentreront le soir comme on rentre à la maison dans laquelle on trouve chaleur, affection et tout l'appui nécessaire.

Je suis convaincu que je recevrai bien vite, là-bas en Gironde, des nouvelles justifiant largement les espoirs que j'ai mis dans ces changements. Ce sera une grande joie, une profonde satisfaction qui s'ajouteront à tous les souvenirs accumulés pendant plus de vingt ans et c'est dans cette certitude que je crierais, si besoin était, "que vive Cempuis !"

R. GRENOUILLET

Directeur de l'Institution Départementale
Gabriel Prévost depuis le 1er octobre 1957

LA PENTECOTE 1978

Et coucou le revoilà ! S'il nous arrive souvent de grincher devant les carences de l'administration, nous en étions cette fois-ci comblés puisqu'un dossier égaré nous a valu d'avoir encore une fois M. GRENOUILLET pour la Pentecôte cette année. Peut-être est-ce parce que nous avions conscience d'avoir eu un sursis que nous avons tant apprécié l'ambiance chaleureuse (et croyez bien que le temps n'y était pour rien !) qui régnait dans l'Institution.

...

Nous étions nombreux et joyeux et l'on pourrait croire que tous ces fidèles connaissent "leur" Cempuis par coeur ; il faut pourtant bien croire qu'il y a toujours quelque vieux souvenir à retrouver puisque nous avons vu un de ces plus assidus, tout étonné et tout ému de retrouver sur les murs de briques les noms des camarades de sa promotion et de bien plus vieux encore qui les ont gravés là, accompagnés de leur date de naissance et quelquefois du nombre de jours qu'il leur restait "à faire" !

La fête s'est déroulée selon le rite habituel après le déjeûner du dimanche. La salle des fêtes toute modernisée nous a accueillis et nous avons pu applaudir danseurs et danseuses au rythme exotique, et si beaucoup ont déploré que le folklore français soit totalement absent, il faut reconnaître que tout était merveilleusement bien réglé et exécuté. Comme vous pouvez le penser, la fanfare comme l'orchestre de jazz ne nous ont point déçus, continuellement en progrès ; on a l'impression que M. SIMON se joue des difficultés qui pourtant deviennent de plus en plus nombreuses pour lui du fait de la dispersion des enfants en dehors de l'établissement pour les études. L'entracte nous a permis d'aller chercher nos lots, les enveloppes ayant toujours autant de succès, et aussi de faire un tour à la buvette et à la boutique aux merguez ! Les repas du midi comme du soir se sont passés dans la bonne humeur et les chansons, mais l'émotion a été intense lorsque le souvenir de notre grand ami Félix a été évoqué devant sa soeur et son neveu qui avaient voulu connaître les lieux de son enfance. Tout ce que fut l'action de Félix à l'Association s'est reflété dans les allocutions de M. GRENOUILLET et de Marcel PARIS. Et puisque nous sommes au réfectoire, je ne le quitterai pas sans signaler au passage que l'I.D.G.P. est dotée de deux nouveaux jeunes chefs cuisiniers dont nous avons apprécié le talent, ainsi que la perfection et la gentillesse qui ont qualifié le service.

Il y avait bal à Cempuis, c'est là que pour beaucoup la journée s'est achevée dans les plaisirs de la danse.

La cérémonie du souvenir nous a réunis le lundi matin devant les plaques de marbre, dans la cour d'honneur. Marcel y a pris la parole en ces termes :

" Mesdames, Messieurs, mes chers amis,
" C'est à vous surtout que je veux m'adresser mes chers enfants,
" qui êtes encore élèves dans notre chère maison, parce que
" c'est à vous que j'ai pensé lorsque, dimanche dernier, en
" parcourant les couloirs du métro qui me ramenait à la maison,
" j'ai lu sur les murs, en caractères de vingt centimètres,
" cette horrible inscription : "Alors, elle vient cette 3e
" guerre mondiale oui ou non". J'ai été catastrophé en lisant
" cela ! Je ne puis croire que l'imbécile qui a écrit cette
" énormité puisse avoir connu la guerre.
"
" Car je suis né sept mois avant la guerre de 1914-1918
" qui a fait des millions et des millions de morts et mon père
" n'en est jamais revenu ; j'ai connu autour de moi des hommes
" qui avaient été gazés, qui ont souffert terriblement et sont
" morts prématurément. Une voisine de ma mère a perdu son mari

...

" et six de ses huit enfants et elle est morte de chagrin
" quelques années après. Je ne veux pas parler de cette guerre
" de 1940 qui n'a duré que trois semaines mais dont les conséquences ont été terribles pour nos prisonniers et ont fait
" souffrir les familles françaises pendant quatre ans...
"
" A votre sortie, vous ne manquerez pas d'entendre
" dire - puisqu'il y a toujours des voix pour le faire - que la
" guerre est nécessaire et même inévitable, que c'est la seule
" façon pour un jeune de se "défouler" et pour un homme de
" s'accomplir !
"
" Ces voix coupables, ne les écoutez pas, mes chers
" enfants ! Faites davantage confiance à cet homme politique
" clairvoyant qu'était Jean JAURES et qui disait : "Le vrai
" courage ce n'est pas de laisser aux mains de la force la
" solution des conflits que la raison peut résoudre".
"
" Ne sous-estimez pas la chance que vous avez de vivre
" dans un pays où tout n'est pas parfait certes, mais où la
" paix règne et qui peut, sans fanfaronnade, se dire l'apôtre
" de la liberté.
"
" Quand une guerre commence, nul ne peut dire jusqu'où
" elle ira, mais ce dont on est sûr, c'est que des enfants
" souffriront, des femmes, des mères pleureront et des milliers
" de noms seront à jamais inscrits sur des plaques de marbre.
"
" Ceux que nous venons honorer aujourd'hui pourraient
" nous dire ce qu'a été la dernière guerre, eux qui l'ont vécue
" sur les champs de bataille, dans les rangs de la Résistance,
" devant le peloton d'exécution ou dans les sinistres camps de
" la mort, eux qui l'ont vécue jusqu'à en mourir.
"
" Comme l'écrivait Jean ALEZARD à sa mère quelques
" heures avant d'être fusillé par les Allemands, "C'est dur de
" mourir à vingt ans, même lorsqu'on a du courage".
"
" Pensez bien à tout cela mes chers enfants et observons
" ensemble une minute de silence à la mémoire de vos aînés qui
" sont morts pour que justement vous ne connaissiez pas leur
" sort.

Il faisait si vilain temps que la fanfare avait dû rester sous abri, nous l'entendions donc sans la voir, et c'est sans elle aussi que nous nous sommes ensuite dirigés vers le caveau, nos petits bouquets à la main. Là, Marcel a évoqué Gabriel PREVOST dans la courte allocution que voici :

" Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, mes
" chers enfants,
" Dans ce coin désert du bois, à l'ombre des grands
" arbres centenaires qui entourent son caveau, Gabriel PREVOST,
" notre bienfaiteur, repose depuis 103 ans.
"
" Chaque année, vers la fin avril ou le début mai, une
" délégation d'anciens élèves se joint à vous et au Personnel
" pour rendre un fervent hommage à celui à qui nous devons tant.

...

" Nous qui avions si mal commencé notre existence et
" qui vivions pour la plupart dans des conditions précaires,
" nous avons ici trouvé un toit. Orphelins de père ou de mère
" et quelquefois des deux, enfants de foyers désunis déjà
" marqués par la vie, nous avons enfin été protégés dans cette
" chère maison et avons connu la joie des enfants heureux.
"
" Mais les temps ont changé, les besoins ne sont plus
" les mêmes. Le niveau de vie ayant considérablement augmenté
" - en France tout du moins - les enfants défavorisés aussi,
" fort heureusement, sont beaucoup moins malheureux et il nous
" arrive parfois de nous demander si Cempuis ou plutôt l'I.D.G.P.
" a toujours sa raison d'être.
"
" Et puis voilà qu'un beau jour, vient frapper à notre
" porte un jeune homme de 26 ans que vous ne connaissez pas,
" qui ne vous connaît pas, mais qui a passé 4 ans de sa jeunesse
" à Cempuis et c'est là le trait d'union magique.
"
" Quatre ans, vous entendez bien, de 6 à 10 ans, ce
" n'est pas grand chose pour tous ceux qui, comme moi, sont
" restés 10 ans entre ces murs.
"
" Et pourtant, ces quatre ans l'ont marqué à un tel point
" qu'ils l'ont aidé à vivre les tristes années qui l'attendaient
" ensuite, et que, aussitôt qu'il en a eu la possibilité, il n'a
" eu qu'une idée, revoir le refuge de son enfance, le seul en-
" droit, dit-il, où il a connu du bonheur.
"
" Il est revenu à l'O.P. Il voulait tout voir, la cour,
" les dortoirs, le réfectoire, et à défaut d'y retrouver ses
" camarades, il était en quête de leur adresse. C'est ainsi
" que M. le Directeur lui a conseillé de venir me voir. Il est
" venu dans les jours qui suivaient. Il voulait tout connaître
" de ses anciens camarades de classe.
"
" Je vous laisse à penser combien j'étais ému en l'en-
" tendant parler : enfin un jeune Cempuisien me parlait en
" termes enthousiastes de notre chère maison ; il en avait rêvé
" de nombreuses fois, il avait été heureux ici.
"
" Avais-je besoin d'être convaincu ? Je ne le crois pas ;
" mais de l'avoir écouté, j'ai compris pourquoi l'I.D.G.P. avait
" toujours sa raison d'être.
"
" Pour lui, pour tous ceux qui, comme moi, comme vous
" mes chers camarades, l'ont précédé, pour tous ceux qui le
" suivront, du fond du coeur, nous vous disons : merci Monsieur
" PREVOST.

Puis nous sommes allés nous aussi à l'abri de la salle des fêtes pour le programme musical de la cérémonie.

Ensuite, M. le Directeur nous a fait les honneurs des nouveaux dortoirs de garçons, que l'on ne peut vraiment plus appeler "dortoirs" du reste, puisqu'ils sont maintenant traversés par un couloir central sur lequel s'ouvrent de chaque côté de jolies chambres à quatre lits modernes, avec tête de lit, deux armoires à deux portes, chaque élève bénéficiant d'un côté dont

...

il possède la clef, une table, quatre chaises, le tout en bois très clair, les murs décorés selon le goût et les aspirations des occupants. Les sanitaires sont spacieux et ultra-modernes. La salle de réunion est accueillante et les salles de jeux et de télévision fort bien pourvues. Comme vous le voyez, les anciens "Nord-Nord" et "Nord-Sud" n'ont rien à envier aux foyers de jeunes les plus récents, bien au contraire.

C'est sur cette excellente impression que nous avons pris ensemble le dernier repas de cette Pentecôte et, bien que nous n'en ayons guère eu envie, il fallut bien nous séparer, chacun emportant ses souvenirs, ses rêves, ses espoirs.

Odette PARIS

REGARDS EN ARRIERE

Revenons 75 ans en arrière, en 1903, notre Association avait alors 17 ans.

J'ai pris un certain plaisir à parcourir la collection des "bulletins" de notre Association parus il y a trois quarts de siècle. Il y en a onze ; c'est-à-dire que notre bulletin de liaison, imprimé à Cempuis, paraissait tous les mois, sauf en août, qui était le mois des vacances.

A titre d'indication, voici en gros ce que j'ai retenu et qui, à mon point de vue, peut intéresser les sociétaires qui suivent de près tout ce qui concerne Cempuis et l'Association des Anciens Elèves.

Tout d'abord, cinq articles : "Quelques opinions sur Cempuis" de notre camarade L.-M. SCHUMACHER, au sujet du livre "Cempuis" paru en 1900. Il est surtout question des critiques littéraires de la presse française et également étrangère. Ne pouvant résumer l'ensemble de ces articles, je cite quelques passages qui m'ont paru sortir de l'ordinaire : "Cependant, il faut signaler que deux journalistes, qui furent parmi les plus ardents détracteurs de Cempuis en 1894, ont reconnu leur erreur : ce sont M. EDWARDS, ancien directeur du "Matin" qui, dans le "Petit Sou", rendit hommage à l'oeuvre de M. ROBIN, et Urbain GOHIER, rédacteur au "Soleil" au moment de l'affaire, devenu rédacteur à l'"Aurore", qui écrivait dans ce journal à la date du 3 septembre 1900 : "Dans un nouveau congrès féministe organisé par la "Fronde", Melle BONNEVIAL doit traiter "de la coéducation" ou de "l'éducation en commun des deux sexes".

Plus loin, une citation de M. DEVALDES, dans la "Critique" du 5 juillet 1901, une consciencieuse et élogieuse étude, de laquelle je regrette de ne pouvoir reproduire ici que la conclusion : "L'école de Cempuis fut tellement supérieure à tout ce qui existe actuellement qu'il ne faut cesser de la citer en exemple et de la montrer comme le stade le plus lointain qui ait été atteint jusqu'à ce jour, sur la route de l'évolution". "Quand on a lu ce bouquin-là, on regrette de ne pas avoir été élevé à Cempuis..." (fin de citation)

...

D'autres articles m'ont beaucoup intéressé. C'est à propos de l'"apprentissage des jeunes filles à Cempuis". Le camarade qui traite ce sujet pense tout d'abord à celles qui, sortant de Cempuis, n'ont pas de famille pour les recevoir et préconise que le Conseil Général de la Seine prenne une délibération pour ne pas les abandonner : "Le Département de la Seine possédant, dans Paris, plusieurs maisons provenant du legs de J.-G. PREVOST, dont les appartements sont loués à des particuliers, pourrait fournir un foyer à ces jeunes filles et leur réserver un emploi, selon leurs aptitudes, dans les services du Département ou de l'Assistance Publique ; d'autant plus que la plupart d'entre elles pratiquent couramment la sténographie qui était, à l'époque, dans le programme cempuisien.

Il faut croire que les articles en question ont été pris en considération puisque dans le n° 30 de notre bulletin, décembre 1903, un article "Notre maison de famille de Paris" reproduit le texte complet d'une proposition de M. MARSOULAN, Conseiller Général de la Seine, sur ce sujet. L'article, même résumé, serait trop long pour notre périodique, aussi je vous en donne la conclusion : "En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer le projet suivant :

" Le Conseil délibère :

" Article premier.- Une "maison familiale" destinée à recevoir temporairement les anciennes élèves de Cempuis et à leur trouver des emplois, sera créée à Paris".

" Article 2.- ....
.... renvoyée à la cinquième commission."

Depuis, il n'en fut plus question. On peut dire que c'est un enterrement de première classe.

Et ceci me rappelle une conversation imaginée, quelques années plus tard, dans laquelle il était dit : "Vous avez beaucoup d'idées, mais aucune suite n'y est donnée".

En dehors de la promenade annuelle à Cempuis, il y eut une promenade à Compiègne-Pierrefonds, qui a rassemblé une quarantaine d'anciens et anciennes élèves de l'O.P. Je signale spécialement cette promenade car, partie de Paris à 6 h 20, elle arriva à Compiègne à 9 h 30 ; soit 3 heures 10 minutes pour une distance d'environ 80 kilomètres.

Et je terminerai cet article en me basant sur un alinéa de la lettre-circulaire de notre Président au sujet de l'élection des membres du Comité.

Auparavant, je dois donner des précisions, toujours sur l'année 1903 :

1°) L'effectif de notre Association était beaucoup moins élevé qu'actuellement ;

2°) Il y avait quatre assemblées générales dans l'année ;

3°) Les membres du Comité (neuf à l'époque) étaient élus à l'assemblée d'octobre pour permettre à ce Comité de prendre ses dispositions pour la saison d'hiver ;

...

4°) Je ne veux pas citer les noms des candidats qui se sont présentés car ils sont pour la plupart inconnus des sociétaires actuels.

Donc, sans m'étendre exagérément sur cette assemblée, je vous dirai qu'il y avait 48 présents.

Treize sociétaires faisant acte de candidature et ayant obtenu de 41 à 17 voix, plus onze camarades (non candidats) ayant eu moins de neuf voix, les huit sociétaires ayant obtenu le plus de voix sont élus. Pour le neuvième poste, deux camarades ayant eu le même nombre de voix, il est procédé à l'élection à mains levées.

Si tu n'as pas connu ce temps heureux mon cher PARIS, moi je l'ai vécu car, en septembre 1907, lorsque pour la première fois j'ai été secrétaire adjoint, il y avait une douzaine de camarades qui étaient candidats pour être membres du Comité.

Je pense, l'an prochain, pouvoir vous entretenir des faits qui se sont passés en 1904.

Marcel MARANDE

SOUVENIRS LAISSES PAR UNE CHANSON APPRISE A L'O.P.

Imitant le bon exemple donné par Pierre DUGUE, de la promotion 1936, comme moi, je réponds à l'invitation qui a été faite de rappeler, dans le "Cempuisien", les paroles et, si possible, la musique des chansons à notre répertoire de l'O.P., autrefois.

Après le "Noël des Jacques", voici donc "Madrigal", assorti de quelques commentaires que ce rappel m'a suggérés.

C'est à l'occasion de l'étude de cette chanson, je m'en souviens, que j'ai appris - comme mes camarades, sans doute - le sens du mot "madrigal". M. ROGER, notre professeur de musique à l'époque, c'est-à-dire en 1936, avait pris soin de nous donner un équivalent du titre, afin d'expliquer ce terme, nouveau pour nous : bref "compliment" en vers, récité ou chanté, qu'un homme, dans l'ancien temps, adressait à une femme aimée dont il vantait souvent la beauté et les mérites.

Comme quoi l'apprentissage du chant conduit, parfois, à celui du vocabulaire, et donc de la langue française en général. Rien d'étonnant à cela : dans un enseignement judicieusement dispensé, les disciplines scolaires s'interpénètrent, s'enrichissent les unes par les autres, se prêtent un mutuel appui...

Ce "Madrigal" de je ne sais quel compositeur classique me laisse un autre souvenir, très agréable par les résonances - c'est le mot - affectives qu'il fit naître en moi.

...

M. ROGER m'avait permis - faveur insigne, rare privilège - d'utiliser "son" harmonium, pendant la récréation de 16 à 17 heures. Seul, dans la classe de chant, c'est-à-dire la "grande" classe, celle de M. VALLEE, puis de M. DENIZART. Cette autorisation m'avait comblé de joie. Ainsi, j'avais le droit de me servir de l'instrument du "maître" (Remarquez, en passant, la marque de confiance que cet excellent homme témoignait à l'un de ses élèves).

Mais, surtout, écouter des sons - justes, évidemment - que je produisais moi-même, en appuyant tout simplement mes doigts sur les touches du clavier, me ravissait. Et me faisait sentir confusément ce qu'est la beauté, dans l'art. La suite des sons formait une ligne mélodique délicieuse pour mes tympans.

L'effet obtenu était encore plus saisissant quand je m'exerçais à plaquer des accords parfaits, majeurs ou mineurs, les seuls que je connaissais. J'étais, alors, littéralement, sous le charme de la musique. La puissance incantatoire de l'harmonium, cet orgue du pauvre, ses harmoniques pénétraient au fond de mon être qu'elles remuaient tout entier.

Dans ces moments, j'éprouvais une extase semblable, je suppose, à celle de Jean-Christophe, le personnage de Romain ROLLAND quand, enfant, il tapotait sur un piano. Comme lui, je jouais maladroitement, avec beaucoup de tâtonnements et de reprises, mais avec quelle satisfaction, des morceaux au rythme assez lent, de préférence, parce que plus faciles à exécuter pour le profane que j'étais. Entre autres, "Madrigal", justement.

Voilà les impressions que la résurrection de cette vieille chanson tendre et galante a réveillées en moi.

Jean-Jacques BARBIER

MADRIGAL

Si vous étiez mignonne aimée
L'oiseau qui chante au fond des bois
Je voudrais être la ramée
Qui vibre au son de votre voix

Si vous étiez la fleur vermeille
Qui va s'ouvrir aux feux du jour
Moi je serais la brune abeille
Buvant le miel de votre amour

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Mariages :

- Nous sommes heureux de vous faire part du mariage de deux Cempuisiens, Elisabeth GRAND et Marc RISSER, qui a eu lieu le 8 avril 1978.

- du mariage de Jean-Louis DIBUSZ, fils de nos amis Thérèse et "Loulou" DIBUSZ, avec Melle Patricia DUFEU, le 17 juin 1978.

...

Nous adressons aux deux jeunes couples nos voeux de bonheur et nos félicitations affectueuses à Thérèse et à "Loulou" (10, rue Chappe - 93800 EPINAY SUR SEINE).

Naissances :

- Christiane, Gérard et Wilfried WEBER sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils et frère Franz, le 2 avril 1978.

Bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents (Charrière Blanche, "Les Pins 5" - 69130 ECULLY).

Les grand-mères cempuisiennes sont en joie !

- Marthe et Paul JEGOU nous font part de la naissance de leur petite-fille Armelle JEGOU, née le 24 février 1978.
- Jeanine GERVAIS nous fait part de la naissance de son petit-fils Teddy GERVAIS, le 10 mars 1978.

Bienvenue aux bébés et compliments à leurs parents et grands-parents.

Décès :

- Nous avons à déplorer le décès de notre camarade Emile DESCHAMPS, survenu le 4 novembre 1977 et celui de Mme Blanche DESCHAMPS, épouse de notre camarade André DESCHAMPS, le 25 janvier 1978. Que notre ami André trouve ici l'expression de nos condoléances affectueuses (110, rue Orfila - 75020 PARIS).

- Notre camarade Andrée PAPYON est décédée à MONTPELLIER le 7 mars dernier, dans sa 76e année. Entrée à l'O.P. comme élève, elle a, comme tous ses camarades, subi l'évacuation en août 1914 et est rentrée dans sa famille avec son frère Raymond.
Ce n'est qu'en 1924 que le Directeur de l'Institution lui offrit un poste d'employée à l'établissement et, peu de temps après, ayant suivi des cours à la Croix-Rouge, elle fut affectée à l'infirmerie comme infirmière, où elle tint cet emploi délicat pendant 13 ans.
Nombreux sont les anciens qui se souviennent de son dévouement, de sa compétence et de toute l'affection qu'elle témoignait à ses "jeunes frères et soeurs".
En 1940, au moment de l'exode, elle voulut rester dans son infirmerie pour s'occuper des blessés, et c'est ainsi qu'elle rejoignit le service de santé militaire, ce qui la fit échouer à Montpellier et rayer du personnel de Cempuis.
Marcel MARANDE

- Nous apprenons par un journal quotidien le décès d'un ancien Cempuisien, Ernest CADINE, survenu le 23 mai dernier, dans sa 86e année. Notre camarade, dont M. TAUPIN, professeur de gymnastique à Cempuis, avait déjà décelé la force, fut champion olympique des poids et haltères, toutes catégories, en 1920 à Anvers. La dernière fois que nous l'avons vu, c'était au cours d'un banquet de l'Association à l'école de Vitry, il y a une quinzaine d'années environ.

...

Notre ami Félix n'est plus ! On ne dira jamais assez combien il était aimé et plusieurs échos vous le rappellent aujourd'hui en vous annonçant la triste nouvelle.

Félix GIGOT nous a quittés après une longue et douloureuse maladie vaillamment supportée jusqu'à la fin. Félix, c'était le Cempuisien tel que l'avait rêvé Gabriel PREVOST, celui qui mettait en pratique son idéal d'altruisme. C'était l'homme au grand coeur et à la porte toujours ouverte, c'était la providence de la bohème cempuisienne. Combien nous avons regretté de ne pouvoir joindre, faute de temps et aussi parce que, dans la plupart des cas nous n'avions pas leur adresse, tous ceux parmi les jeunes que Félix avait dépannés en les hébergeant, les nourrissant, les écoutant sans jamais poser de questions ni faire de reproches. Oui, combien auront le coeur gros en lisant ces lignes et regretteront de n'avoir pu se joindre au groupe de Cempuisiens qui, en compagnie de sa famille, ont accompagné Félix à sa dernière demeure, en ce mardi d'avril.

Qu'il me soit permis de rapporter ici une boutade de sa soeur qui demeure à Chatenay et me disait un jour : "Quand on va chez mon frère, on ne sait plus où mettre les pieds, il y a du "Cempuisien" partout !"

Cher Félix, tous ceux-là, comme nous-mêmes, ne sont pas prêts de t'oublier.

Odette PARIS

----

50 ans, seulement et déjà ! Car il était jeune notre Félix. Dans son unique pièce du 28 rue Beaubourg - presque une annexe de la rue de l'Arbre-Sec, notre siège - que de monde parfois ! Les souvenirs évoqués, les discussions dans une atmosphère enfumée par le tabac, une certaine façon de sonner à sa porte qui annonçait un Cempuisien... Ceux qui s'y rendaient étaient assurés d'avoir des nouvelles de tel ou tel camarade. Combien de jeunes anciens ont trouvé là un accueil, une chaleur, une rencontre amicale, un repas, voire un lit.

"Mes mômes", disait-il...

Toujours présent aux manifestations cempuisiennes, malgré la cruelle maladie dont il savait l'issue fatale, toujours gai et enjoué... Ceux de sa génération, comme les plus jeunes surtout, se souviendront longtemps de l'exemple de camaraderie et d'amitié de l'ami Félix.

Un gars de l'O.P.

Notre ami Félix GIGOT, promotion 44, s'est éteint le vendredi 21 avril après une longue et douloureuse maladie qu'il a toujours surmontée avec un grand courage.

Le week-end qui a suivi son décès ne nous a pas permis

...

de joindre toutes les personnes que nous aurions voulu informer et en particulier les jeunes qu'il a beaucoup aimés. A ses obsèques, cinq membres de l'Association étaient présents : Henri FALKENBERG, Robert JACOB, René MONNIER, Chantal QUESMARD et Odette THAREAU (PICHOT) ; il était par ailleurs très entouré de sa famille et, parmi l'assistance, on pouvait noter la présence d'un représentant des parachutistes et son dernier employeur.

Durant le service religieux, le prêtre a fait l'éloge des activités militaires de Félix, et René MONNIER de celles qu'il a menées au sein de l'Association.

Un dernier adieu nous a réunis autour de la tombe fleurie par les soins de tous.

Au cours du repas qui a suivi, la famille a exprimé le désir de recueillir le maximum de souvenirs concernant la jeunesse de notre ami ; ceux d'entre nous qui voudraient bien faire parvenir quelques photos en sont remerciés par avance. Pour respecter le voeu de Félix, sa soeur et le fils de cette dernière seront présents à Cempuis pour les prochaines fêtes de Pentecôte.

Odette THAREAU

Que les fils et toute la famille de Félix soient assurés de notre grand chagrin et reçoivent, par l'intermédiaire de notre petit "journal", l'expression de nos sincères condoléances.

COTISATIONS

Nous enverrons très prochainement une lettre de rappel à chaque camarade qui néglige de payer ses cotisations (1). Si vous ne voulez pas la recevoir, dépêchez-vous de vous mettre à jour en envoyant votre chèque, libellé à l'ordre de l'"Association des Anciens Elèves de l'I.D.G.P.", à notre Trésorier, Gérard ARNOLDY, 65 avenue Laplace - 94110 ARCUEIL.

(1) La cotisation est de 30 F par an.